

Ce que vous devez savoir sur la Surveillance imposée par le tribunal



Créé dans le cadre du projet de démonstration Safe Way Forward (SWF).

Définition de la Surveillance imposée par le tribunal (COS)

La COS signifie que l'ACS va contrôler la sécurité de votre ou vos enfants pendant que vous bénéficiez d'aide et que vous remplissez les objectifs fixés par le tribunal.

Définition des services de prévention de l'ACS

Les services de prévention sont dispensés par les organisations communautaires. Ils aident à répondre aux besoins des familles et à protéger les enfants. Les services sont gratuits et volontaires, et ils sont proposés à toutes les familles, que l'ACS ait ouvert une enquête ou non.

QUE S'EST-IL PASSÉ JUSQU'À PRÉSENT ?

1 ENQUÊTE DE L'ACS

Le **SCR de New York** a reçu un signalement concernant la sécurité d'un enfant et l'a transmis à l'ACS.

Un(e) représentant(e) du service de protection de l'enfance (DCP) de la **Division de la protection de l'enfance de l'ACS** a examiné dans quelle mesure la sécurité de votre ou vos enfants était assurée. D'après le/la représentant(e), votre famille a besoin d'une supervision et d'une aide permanente de l'ACS afin d'améliorer la sécurité de votre ou vos enfants.

2 DÉBUT DE LA COS

L'ACS a organisé une **Commission sur la sécurité des enfants (CSC)** avec votre famille.

L'ACS a déterminé que les problèmes de sécurité étaient suffisamment graves pour demander une **COS au Tribunal des affaires familiales**.

Le Tribunal des affaires familiales a accepté la COS et identifié des objectifs spécifiques que vous devez accomplir pour mettre fin à la COS.

3 DÉBUT DES SERVICES

Lorsque la COS a été mise en place, la Division de la protection de l'enfance a nommé un **représentant de la FSU** pour aider votre famille.

La DCP ou la FSU vous a attribué des services de prévention **gratuits** et **volontaires** pour vous venir en aide.

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

La FSU et les Services de prévention **aideront votre famille** pour tous les sujets qui concernent la sécurité des enfants. Un(e) gestionnaire de dossier travaillera en étroite collaboration avec votre famille afin de réaliser les objectifs définis par le tribunal.

Ce/cette gestionnaire de dossier confirmera éventuellement au tribunal que votre famille bénéficie des services et rendra compte de votre participation, de vos progrès et de la sécurité de votre ou vos enfants.

Le rôle de la FSU se termine en même temps que **prend fin la COS**. Si votre famille veut continuer à bénéficier des Services de prévention, c'est tout à fait possible.

ACS : Administration des services à l'enfance (Administration for Children Services)
COS : Surveillance imposée par le tribunal (Court-Ordered Supervision)
CSC : Commission sur la sécurité des enfants (Child Safety Conference)
CPS : Représentant du service de protection de l'enfance (Child Protective Specialist)
DCP : Division de la protection de l'enfance (Division of Child Protection)
FCLS : Services juridiques du Tribunal des affaires familiales (Family Court Legal Services)
FSU : Unité de la protection familiale (Family Service Unit)
FTC : Commission de l'équipe de conférence familiale (Family Team Conference)
SCR : Registre central de l'État (State Central Register)

Qui vous aidera pendant la COS?



Les gestionnaires de dossier travailleront avec votre famille pour faciliter son bien-être. Ils peuvent vous conseiller et vous orienter vers différents services afin de répondre aux besoins de votre famille. Ils peuvent aussi se présenter comme étant conseiller/conseillère, thérapeute familial ou travailleur/travailleuse social(e).

Ils travaillent pour des organisations communautaires, et non pour l'ACS.



Des défenseurs des parents et des auxiliaires sociaux peuvent aussi aider votre famille. Ils ont la possibilité de trouver des ressources auprès de la communauté, de participer à des réunions avec votre famille et de répondre aux questions. Ils interviennent dans certains programmes. Ils peuvent aussi se présenter comme étant auxiliaires parentaux ou travailleurs familiaux.

Ils travaillent pour des organisations communautaires, et non pour l'ACS.



Les représentants de la FSU travaillent pour l'ACS dans la Division de la protection de l'enfance. Ils aident les familles à réussir leurs objectifs concernant la sécurité des enfants, répondent aux besoins, encouragent le bien-être et la stabilité de la famille et orientent vers les services adéquats.



Votre avocat(e) vous représente au tribunal. Si vous n'avez pas d'avocat et n'avez pas les moyens d'en payer un, le tribunal en nommera un pour vous. Vous avez le droit de vous faire représenter par un(e) avocat(e) au tribunal.

Qui d'autre aide votre famille ?

L'avocat(e) des FCLS travaille pour l'ACS. Il/elle représente l'ACS au Tribunal des affaires familiales afin de garantir la sécurité des enfants. Il/elle demande au personnel des services de prévention et de la FSU si les familles ont fait des progrès par rapport aux objectifs fixés et en informe le tribunal.

L'avocat(e) de l'autre tuteur (tutrice) représente l'autre tuteur (tutrice) de votre ou vos enfants au tribunal. Si elle/il n'a pas d'avocat et n'a pas les moyens d'en payer un, le tribunal en nommera un pour le/la représenter.

L'avocat(e) de l'enfant ou des enfants est désigné(e) par le tribunal pour représenter les intérêts supérieurs de votre ou vos enfants.

D'autres dispositifs d'aides peuvent être proposés par les organisations communautaires ou l'ACS pour répondre aux besoins spécifiques de votre famille. Il peut s'agir, par exemple, de services d'aide au ménage, de soins médicaux et mentaux, et d'aide juridique sur des questions d'immigration.



CONSEIL DE RISE : « Posez toutes les questions qu'il faut pour comprendre votre dossier et votre plan de services. C'est l'avenir de votre famille qui est en jeu. Si vous ne comprenez pas tout, demandez l'organisation d'une commission. »

RISE est une organisation à but non lucratif qui défend et responsabilise les parents ayant à faire à l'ACS. Découvrez notre organisation à l'adresse RiseMagazine.org.